

L'action fédératrice « radiotélescopes du XXIe siècle » du Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris a vocation à créer des liens entre les différents projets de recherche et développements instrumentaux pour la radioastronomie, et à leur fournir une base de fonctionnement pluri-annuelle. Cela englobe les grands domaines d'activité suivants au sein de l'Observatoire de Paris : les projets en instrumentation basses fréquences orientés vers l'exploitation scientifique de LOFAR, la mise en service et l'exploitation scientifique de NenuFAR, et la préparation scientifique et technique pour le Square Kilometre Array (SKA).

Appel d'offre 2020 :

Afin de stimuler les activités scientifiques dans ces domaines pour les personnels de l'Observatoire de Paris, l'action fédératrice « radiotélescopes du XXIe siècle » lance un appel d'offre. Cet appel d'offre concerne toute action liée aux thématiques citées plus haut.

Diverses actions peuvent être financées (ou cofinancées, notamment avec l'AS SKA-LOFAR) dans ce cadre tant qu'elles entrent dans les thématiques définies précédemment, en particulier :

- Fonctionnement scientifique des Key Programmes et Pilot Projects de NenuFAR pilotés ou co-pilotés par des français : ateliers de travail et réunions de collaboration,
- Activités liées à la participation aux Science Working Groups de SKA, ainsi qu'à des réponses aux Data Challenges lancés par SKA,
- Projets de R&D dans le domaine de RT21 : montage et réunions de collaboration,
- Exploitation et projets scientifiques associés à LOFAR,
- Réunions de collaboration et KP pour les précurseurs et éclaireurs de SKA, exploitation scientifique,
- Présentation de résultats dans le domaine couvert par RT21 dans des conférences internationales,
- Organisation d'ateliers et réunions, aussi bien scientifiques qu'instrumentaux,
- Organisation d'ateliers de familiarisation aux données radio basses fréquences.

Afin d'optimiser le temps de tous, le formulaire (disponible ci-dessous) est volontairement très simple. Les frais de personnel sont exclus et les crédits doivent être consommés en 2020. Les demandes sont à envoyer à fabienne.casoli@obspm.fr au plus tard **le lundi 3 février 2020**. Les réponses seront analysées par le bureau de l'action fédératrice et ont vocation à être traitées rapidement.

Le formulaire de demande est disponible à partir du lien suivant :

<https://upload.obspm.fr/get?k=GPZCo480dksT3SdqlGo>

A noter :

Le Conseil Scientifique souhaite coordonner les appels d'offres Actions fédératrices, Programme blanc et Colloques, selon les règles qui suivent (extrait de l'appel d'offres du CS pour 2019) :

Programme blanc : "Une partie minoritaire des crédits de l'appel d'offre du programme blanc, pourra exceptionnellement être affectée à des projets relevant des thématiques des actions fédératrices. **Ces projets doivent d'abord faire l'objet d'une demande aux actions fédératrices.** Les demandes soumises à l'appel d'offre du programme blanc devront être **obligatoirement assorties de l'avis des bureaux des actions fédératrices.** Par contre, les demandes de financement de missions rattachées à une thématique relevant d'une action fédératrice ne sont plus éligibles au programme blanc et doivent être déposées **uniquement** en réponse à l'appel d'offre de l'action fédératrice concernée."

Colloques : "Les propositions de colloques relevant de thématiques correspondant à des actions fédératrices sont éligibles. Ces propositions doivent d'abord faire l'objet d'une demande aux actions fédératrices. Les demandes déposées au CS via les laboratoires, devront alors être obligatoirement assorties de l'avis des bureaux des actions fédératrices."

Budget : le bureau de RT21 se réunira en février pour décider des attributions. Le budget total de RT21 en 2020 est de 32 k€, mais le CS ayant décidé de garder une réserve en P1 qui sera laissée à l'appréciation du nouveau Conseil scientifique pour lui permettre de mettre en œuvre sa politique scientifique dès mi-2020, le bureau attribuera 25,6 k€ en P0 et 6,4 k€ en P1.

De la part du bureau de l'action fédératrice « Radiotélescopes du XXI^e siècle » : Fabienne Casoli, Stéphane Corbel, Cyril Tasse, Gilles Theureau, Philippe Zarka